

Compte-rendu du séminaire

« Réseaux marchands, pratiques commerciales et frontières religieuses »

Ingrid Houssaye Michienzi (coord.), Équipe JACOV « Prix, marché(s), échanges, Atelier 1 Thématique 4 de FRAMPESA « Acteurs, sociétés et économie, opération 6 du labEx SMS, Université de Toulouse II-Le Mirail, 22 janvier 2013.

Le 22 janvier dernier s'est tenu au laboratoire FRAMESPA (équipe JACOV) un séminaire intitulé « Réseaux marchands, pratiques commerciales et frontières religieuses », dans le cadre de la thématique 4 « Acteurs, sociétés et économie ». La rencontre a réuni un sociologue, trois historiens médiévistes et une paléographe. Elle a eu pour objet de mener une réflexion collective sur les réseaux qui soit à la mesure de la diversité et de la complexité du sujet, dans une approche se voulant à la fois sociale, historique et économique sans pour autant négliger les aspects juridiques. Tous les angles ne pouvant bien évidemment pas être analysés, l'accent a été davantage mis sur le sujet des réseaux marchands sous le prisme du commerce interconfessionnel.

Le séminaire s'est ouvert sur l'intervention de Michel Grossetti, sociologue, directeur de recherches au CNRS, qui, dans une communication intitulée « Les réseaux comme niveau de structuration des mondes sociaux », a présenté de manière détaillée l'Analyse des Réseaux Sociaux (*Social Network Analysis*). Michel Grossetti s'attarda tout d'abord sur la caractérisation des différents types de relations sociales entre les acteurs sociaux pouvant être des individus, des groupes ou des organisations. La relation sociale entre individus est basée sur la connaissance et l'engagement réciproques et est fondée sur des interactions permettant la transmission de ressources. De là plusieurs questionnements. Que signifie « se connaître » ? Faut-il prendre également en compte les relations d'hostilité ? À la différence, une relation sociale entre organisations se base sur un engagement formel réciproque permettant la transmission de ressources. Différentes formes d'alliance sont alors évoquées, comme le contrat ou bien le mariage, pour préciser que ce type de relation ne se réduit pas au lien interpersonnel, même si les liens interpersonnels servent de base à des relations entre organisations. Michel Grossetti précise ainsi la notion d'encastrement et les travaux de Mark Granovetter.

Le réseau social est l'ensemble des relations sociales. Il s'agit d'un agrégat de relations par lequel des ressources peuvent circuler et à travers lequel des acteurs peuvent en mobiliser d'autres. Le réseau ne possède ni organisation, ni frontière. Cette construction analytique fait recours à un ensemble de représentations graphiques. Différents types d'études ont recours à cet outil d'analyse concernant les grands réseaux, tels ceux de la connectivité, les réseaux personnels, les réseaux complets ou encore les chaînes relationnelles retraçant le processus de mise en contact des acteurs ou bien d'accès aux ressources. L'analyse des réseaux sociaux, présentant une méthodologie rigoureuse, un vocabulaire stabilisé et des résultats cumulatifs, possède néanmoins ses limites liées au réductionnisme relationnel ou encore à la difficulté de prendre en compte des médiations non relationnelles.

Évoquant l'échelle de Richter, Michel Grossetti nous entraîna ensuite sur le terrain des réseaux et des échelles d'analyse et d'action. L'échelle, suite de degrés ou de niveaux d'amplitude d'un phénomène, peut faire référence à la masse, à la durée ou bien à la généralité qui présente une variété des contextes. S'arrêtant sur les notions de polyvalence et de multiplicité, d'encastrement et de découplage, la communication de Michel Grossetti suscita une abondante discussion. Après quelques remarques sur les liens entre réseaux sociaux et réseaux de lieux, elle se termina par la distinction entre le réseau et le collectif. Différent d'un réseau, le collectif présente un ensemble d'acteurs partageant les mêmes ressources, pouvant être doté de frontières et d'éléments d'identifications. Les collectifs pouvaient émerger des réseaux tout comme les relations constituant les réseaux pouvaient émerger des collectifs.

Dans un deuxième temps, Dominique Valérian, professeur d'histoire médiévale à l'université de Lyon 2, a proposé une communication intitulée « Commerce et réseaux dans la Méditerranée médiévale : le rôle de la diaspora andalouse (XI^e-XV^e siècles). Le groupe des Andalous apparaît dans les sources arabes, latines et parfois aussi dans les textes et les documents émanant de la communauté juive. Il incluait les musulmans ou les juifs restés dans le sultanat nasride de Grenade, passés sous domination chrétienne, et les exilés de la péninsule Ibérique installés principalement au Maghreb mais également dans des places plus lointaines comme Alexandrie. Très actif dès le IX^e siècle et responsable de la fondation de plusieurs villes portuaires sur le littoral maghrébin, comme Ténès, ce groupe augmenta avec le développement de la *Reconquista*, formant une véritable diaspora dans le monde méditerranéen. Sa présence était importante à la fois dans les ports et dans le milieu des élites politiques, économiques et savantes, au Maghreb et en Orient.

Les marchands andalous du sultanat nasride perdirent de leur importance étant remplacés par les marchands chrétiens dont le rôle s'accroissait dans le monde musulman. À la différence, le milieu des marchands andalous sujets de rois chrétiens, principalement composé de grandes familles comme les Ripoll, conduisait des activités économiques soutenues, par le biais d'une large expansion géographique, investissant jusque dans les milieux chrétiens, par exemple à Florence. Les exilés de la péninsule Ibérique furent de plus en plus nombreux, l'émigration allant de pair avec la diminution de l'espace du sultanat nasride. La dernière grande vague suivit la chute de Grenade en 1492. Leur installation dans leurs lieux d'émigration était facilitée par des traditions de voyages et par des réseaux de relations qui étaient déjà opératifs.

Disposant de nombreux atouts, les Andalous étaient les intermédiaires privilégiés du commerce entre musulmans et chrétiens. Leur diaspora était dispersée spatialement, à la fois en terres chrétiennes et musulmanes, où ils bénéficiaient d'un statut et d'infrastructures communautaires pour développer leurs activités commerciales. Ce cas était notamment celui des riches familles de marchands mudéjars. Cette diaspora était également soudée par un sentiment commun d'identité et des liens communautaires forts, unissant la communauté face aux autres groupes, notamment aux autres groupes musulmans. Ce sentiment se basait notamment sur l'origine commune (la péninsule Ibérique) et sur l'expérience de l'exil. Cette minorité avait sa propre identité au sein même du monde musulman. La connaissance était un autre atout de ce groupe, car les Andalous possédaient une place de premier plan dans le domaine des savoirs, mais aussi dans le domaine commercial. Disposant de capacités financières importantes, ils connaissaient les techniques commerciales utilisées par les marchands chrétiens et la langue catalane leur permettant de communiquer. Cette expérience des relations avec les chrétiens facilitait grandement leur rôle d'intermédiaire au niveau commercial et au niveau politique puisqu'ils possédèrent notamment des rôles d'ambassadeurs dans le milieu chrétien et formaient un groupe de pression politique important au Maghreb. Leurs relations avec les chrétiens étaient toutefois complexes car même si les frontières religieuses s'effaçaient dans le milieu commercial, les Andalous restaient des victimes de la *Reconquista*.

Mohamed Ouerfelli, maître de conférences en histoire médiévale à l'université d'Aix-Marseille, a présenté quant à lui une communication intitulée « Gênes et les réseaux du commerce du sucre à la fin du Moyen Âge ». Jusqu'à la fin du XIV^e siècle le sucre était cantonné à la pharmacopée et considéré comme une épice, au même titre que le poivre ou le gingembre. Ce produit ne faisait pas l'objet d'un trafic spécial et les sommes investies dans l'achat de sucre étaient limitées. Le sucre provenait d'Orient par l'intermédiaire des négociants des grandes villes marchandes. À la fin du XIV^e siècle, la route du sucre se dissocie progressivement de celle des épices, et l'essor de nouveaux centres de production dans le bassin occidental achève cette distinction du stade de l'épice à celui d'un produit de consommation, cher, mais circulant sur une plus grande échelle.

Illustrant son propos de données notamment issues du fonds Datini des archives de Prato, Mohamed Ouerfelli démontra que les marchands étrangers, italiens et génois en particulier, jouèrent un rôle actif dans le trafic du sucre vers les grands marchés européens. L'implication génoise était bien plus

importante en Méditerranée occidentale ; Venise étant mieux placée en Méditerranée orientale. Deux places principales concentraient les intérêts et les investissements génois : la Sicile et le royaume de Grenade.

En Sicile, les Génois concentraient leur trafic sur Palerme et la partie occidentale de l'île, autour de Trapani. Le décollage de la production du sucre dans l'île eut lieu au début du XV^e siècle. En 1407, les Génois, et principalement les grandes familles comme les Doria ou les Spinola, détenaient 40% des exportations totales du sucre de l'île. Gênes ne recevait qu'une petite partie des exportations, celles-ci étant massivement destinée à alimenter les principaux marchés de consommation européens. La production de sucre était en effet essentiellement tournée vers l'exportation en Europe. Néanmoins, le volume de transaction n'était pas comparable à celui des Vénitiens et des Toscans. Il manquait aux Génois un réseau de redistribution à longue distance.

Les Génois étaient particulièrement implantés dans le royaume de Grenade, où ils multipliaient les interventions et les spéculations à la fois dans le domaine de la production et de l'exportation. L'exemple de la Société des Gouverneurs des fruits est très parlant car à travers cette dernière les Génois obtinrent le monopole de l'exportation des fruits et du sucre du royaume de Grenade. Le sucre qui était exporté sous le nom générique d'épices en Orient, l'était sous celui de fruits secs à Malaga, Almeria ou Grenade, principaux lieux d'exportation. Le sucre de Malaga détrôna progressivement les sucres d'Orient. Le trafic de ce sucre restait dans son ensemble aux mains de la famille Spinola qui possédait sa propre flotte. L'abondance de la production sucrière conjuguée à la possession de moyens de transports permit une diffusion plus ample de ce produit vers quatre grandes régions d'exportation : le triangle catalan (Barcelone, Valence, Majorque), la Ligurie et la Toscane, la France méridionale et son circuit de redistribution vers l'arrière pays, et les places marchandes du Nord de l'Europe (Londres, Paris, Bruges). Gênes et Venise se partageaient désormais le marché international du sucre.

Enfin, Judith Schlanger, paléographe spécialiste des manuscrits hébreux et judéo-arabes médiévaux, directrice d'études à l'École Pratique des Hautes Études et Ingrid Houssaye Michienzi, historienne médiéviste, post-doctorante à l'université Paris 7, ont clos ensemble ce séminaire en présentant une communication intitulée « Entre enchevêtrement réticulaire et écritures comptables : les cas des registres d'Ugo Teralh de Forcalquier et de la compagnie Datini (XIV^e-XV^e siècles) ».

Judith Schlanger, rappelant le manque de sources concernant les communautés juives de la fin du Moyen Âge, commença par évoquer le projet *Books within Books* consacré à l'inventaire et à la divulgation de documents en hébreu conservés dans les bibliothèques et archives en Europe et en Israël (<http://www.hebrewmanuscript.com/>). Certaines sources d'origine chrétienne comportant des références en caractères hébraïques ont été identifiées, tout comme des documents émanant de la communauté juive comportant des annotations en caractères latins. Il est ici fait référence à deux sources : le livre-journal d'Ugo Teralh, maître drapier et notaire à Forcalquier, et les registres de comptes des compagnies Datini de Majorque et de Valence.

Le registre d'Ugo Teralh est présenté par Judith Schlanger. Couvrant les années 1330-1332, ce livre-journal fut retrouvé à l'intérieur de la doublure d'un registre de délibérations municipales de Forcalquier. Il contient des comptes en provençal, parfois en latin mais également en hébreu. Figure à l'intérieur de chaque article, quand les données sont entièrement conservées, le nom du lieu où l'acheteur habitait, puis le détail des opérations commerciales (nom de l'acheteur, description de l'objet acheté, date à laquelle le paiement sera effectué, date de la livraison, éventuellement la caution). Dans la plupart des cas, l'article est rédigé par le commerçant, mais en certains cas il est rédigé par la partie prenante, écrivant lui-même son obligation. Lorsque l'acheteur est juif, il arrive fréquemment qu'il écrive son obligation en hébreu et le commerçant écrit à la suite, en provençal, les conditions de la vente, ajoutant que l'acheteur juif a écrit de sa main la mention de sa dette.

Deux sujets sont alors abordés. Le premier concerne la communauté juive de Forcalquier. L'étude des caractères hébraïques figurant dans le livre-journal permettent de différencier deux catégories de juifs alors présents dans cette petite ville de Provence : les juifs provençaux et les juifs de la France du Nord, certainement issus de l'expulsion de 1306. À la différence des juifs de France du Nord qui font

figurer dans le registre leur nom hébraïque et leur nom provençal, les juifs provençaux n'utilisent qu'un seul et même nom dans les deux langues, ce qui prouve leur intégration dans le milieu local. Le deuxième sujet abordé concerne la valeur juridique que l'on pouvait accorder à ce document écrit. Il s'agit en effet d'écritures privées, mais elles possédaient une valeur juridique, attestée par l'écriture et la signature de la personne à l'intérieur du registre. Les deux cultures travaillaient ensemble puisque le document - notamment la page arrachée du registre - pouvait faire foi devant les deux tribunaux.

Ingrid Houssaye Michienzi présente ensuite les documents de la compagnie Datini de Majorque et de Valence, c'est-à-dire des registres de comptes émanant d'un marchand toscan de la fin du XIV^e siècle et du début du XV^e. Les documents de Majorque, des *ricordanze*, conservent de nombreuses écritures en caractères hébraïques. Elles émergent dans un contexte difficile pour la communauté juive locale, marquée par la destruction du quartier juif, les conversions forcées et l'émigration vers l'Afrique du Nord suivant les pogroms de 1391. Les mêmes registres étudiés dans le cas de Valence révèlent quant à eux des références en caractères arabes qui émanaient de l'élite marchande mudéjare avec laquelle le directeur de la compagnie était en étroits contacts. Dans les deux cas, la compagnie Datini s'appuyait sur ces minorités pour dépasser les mesures protectionnistes émanant des milieux marchands catalano-aragonais et mener des opérations commerciales au Maghreb.

Deux pistes de recherche sont ici évoquées. En premier lieu, ces documents prouvent la présence de membres de différentes communautés au-dessus du même écritoire, dans la boutique du négociant florentin, puisque ces livres ne la quittaient qu'en d'exceptionnelles occasions. La théorie voulait que les juifs de Majorque, tout comme les mudéjars de Valence vivent dans des quartiers séparés (le *call* et la *moreria*), mais ces écritures révèlent une promiscuité des affaires au sein de communauté que l'on considère comme spatialement sectorisées. Par ailleurs, une étude linguistique révèle que ces quelques lignes, résumées en-dessous en toscan par un agent de la compagnie, étaient le fruit d'un mélange linguistique, notamment dans le cas des écritures en caractères hébraïques, comprenant à la fois de l'hébreu, du judéo-arabe et du catalan. Ceci nous prouve à la fois la complexité du milieu d'affaire majorquin et la connaissance des langues sémitiques par un agent de la compagnie, le catalan restant certainement la langue d'interaction entre les communautés.

Judith Schlanger et Ingrid Houssaye Michienzi ont ici présenté des pistes de recherche d'un travail n'en étant qu'à ses débuts et qu'elles comptent amplement approfondir.

Cette journée d'étude a pleinement réussi à mettre en valeur l'analyse réticulaire en tant qu'objet d'analyse tout en soulignant la diversité et la complexité. La richesse de la réflexion, également fruit de l'approche pluridisciplinaire de la thématique, donnera lieu à une nouvelle rencontre l'année prochaine.

Ingrid Houssaye Michienzi